



URGENT! Faux relevé de compteur Veolia

Par **Lyony**, le **07/12/2012 à 12:51**

Bonjour, rnJ'ai besoin d'une aide précieuse pour résoudre mon problème de facture d'eau Veolia qui me réclame 600 euros et une surconsommation de 427m3! Suite à une fuite d'eau dans mon ancien logement, j'ai relevé moi-même une surconsommation de 30m3 max. La fuite est due à une rupture de canalisation encastrée dans un mur non isolé et qui était inutile à cet endroit là. Lors du passage de l'expert, la faute a été imputée au propriétaire du logement. La fuite n'a pas duré plus de 13h (période de mon absence). rnJ'ai saisi le médiateur de l'eau car Veolia me proposait 50% sur ma facture et ne voulait pas me croire quant au relevé du compteur (qui depuis a été changé sans m'en avertir). Je n'ai jamais pu vérifier la véracité de leur relevé car n'ai reçu aucun courrier stipulant le changement de compteur. rnVeolia m'a mise en recouvrement. Jusqu'où cela peut-il aller? Quel recours puis-je avoir? Dois-je me retourner contre le propriétaire pour vice de construction alors que j'ai quitté le logement? rnMerci de vos réponses.